

## / Accueils de loisirs (ALSH)

### Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) 2 - 11 ans

Les ALSH ont pour vocation d'offrir aux enfants de 2 à 11 ans, un ensemble de propositions de loisirs éducatifs contribuant à leur épanouissement et à leur enrichissement personnel, durant les temps extrascolaires.

Les lieux d'accueils sont sectorisés en fonction de l'âge des enfants :

#### L'ALSH Saint-Thudon (centre-ville) : de 2 à 5 ans

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) se trouve rue Saint-Thudon à proximité de la mairie et de l'école Louis Pergaud. Il accueille des enfants âgés de 2 ans et demi (scolarisés) à 5 ans de Guipavas et des communes environnantes sous réserve de places disponibles. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômée BAFA. Des activités manuelles, sportives, culturelles sont proposées tout au long de l'année en lien avec le projet pédagogique élaboré par l'équipe.



- > rue Saint Thudon, 29490 - Guipavas
- > Tél.: 02.98.42.71.58

#### L'ALSH Jacques Prévert (centre-ville) : de 2 à 6 ans

L'accueil de loisirs se trouve 8 rue de Kerjauouen, au sein de la garderie de l'école maternelle Jacques Prévert. Il est ouvert de 7h30 à 19h.

## Fonctionnement

Le centre de loisirs de Jacques Prévert accueille les enfants âgés de 2 ans (scolarisés) à 6 ans de Guipavas. Les enfants des autres communes sont accueillis en fonction des places restantes.

Ils sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômée BAFA.

Des activités manuelles, sportives, culturelles sont proposées tout au long de l'année en lien avec le projet pédagogique élaboré par l'équipe.

Afin de respecter le rythme des enfants, ils sont séparés en 2 groupes : 2-4 ans et 5-6 ans.



- > 8 rue de Kerjauouen, 29490 - Guipavas
- > Tél.: 02.29.00.75.70.

#### La Maison des jeunes (centre-ville) : de 6 à 16 ans



La Maison des jeunes (MDJ) propose de multiples activités pour les enfants de 6 à 8 ans et de 9 à 16 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi de 7h30 à 19h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

- > Adresse: 62 rue de Brest, 29490 - Guipavas
- > Tél.: 02.29.00.75.70



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) se trouve rue Maurice Hénensal au sein de la Maison de quartier de Coataudon (MQC). Il accueille les enfants âgés de 2 et demi (scolarisé) à 10 ans de Guipavas et des communes environnantes en fonction des places disponibles. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômée BAFA. Des activités manuelles, sportives, culturelles sont proposées tout au long de l'année en lien avec le projet pédagogique élaboré par l'équipe.

## Fonctionnement

L'accueil est ouvert de 7h30 à 19h pendant les vacances et les mercredis (demi-journée ou journée complète).

Afin de respecter le rythme des enfants, ils sont séparés en 2 groupes : 2-6 ans et 6-9 ans.

L'équipe d'animation a fait le choix de permettre à l'enfant de construire véritablement ses journées, qu'il soit réellement acteur et pas seulement consommateur. Chaque mercredi, lors de "réunions", les enfants décident du programme du mercredi en concertation avec l'équipe d'animation.

Les 2-6 ans décident, avec l'aide des animateurs, du thème de la journée : la danse, la forêt, le cirque, etc.

Les 6-9 ans décident du thème ou des activités : fabrication d'objets en pâte Fimo, sortie au Vallon du Stangalard, activité "roule", grand jeu, etc.

Les animateurs sont aussi force de proposition afin de faire découvrir des nouveautés aux enfants (nouveau matériel sportif, spectacle, sortie, etc.).

- > rue Maurice Hénensal, 29490 - Guipavas
- > Tél.: 02.98.42.71.60

## Inscriptions

Pour procéder à l'inscription administrative de l'enfant auprès des services extrascolaires, vous devez vous rendre sur [l'espace famille](#).

Les familles nouvellement arrivées sur Guipavas ou souhaitant accéder pour la première fois aux services périscolaires (restauration / garderie des écoles publiques et accueil de loisirs) doivent créer leur espace **via l'espace famille** en cliquant sur l'onglet "**créer mon espace**". Il faudra ensuite déclarer votre famille en cliquant sur "**entourage**".

Ensuite, vous devez vous connecter à votre espace et cliquez sur l'icône de l'enfant concerné par la demande et cliquez sur "**créer une inscription**" « dossier administratif ».

Le dossier sert à inscrire les enfants aux différents services périscolaires proposés par la ville de Guipavas : à la cantine et / ou à la garderie des écoles publiques, aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) les mercredis durant l'année scolaire et / ou pendant les vacances, à l'éveil sportif, et aux mercredis du sport.

Vous pouvez préparer les pièces suivantes (obligatoires) pour effectuer la démarche :

- > attestation de responsabilité civile
- > justificatif de domicile
- > carnet de santé (copies des vaccins)
- > attestation du quotient familial (CAF, MSA etc)
- > certificat de scolarité pour les - 3 ans

Une fois l'inscription au dossier administratif traitée par le service, **vous recevrez un mail vous invitant à effectuer les inscriptions aux différentes activités** (cantine / garderie / ALSH). Les inscriptions pourront être faites à partir du lendemain.

*Attention : la création des lignes pour les ALSH ne vaut pas réservations, n'oubliez pas d'effectuer les réservations en fonction des places disponibles.*

Les réservations pour les mercredis sont à effectuer via l'espace famille, avant le dimanche minuit précédent le mercredi en semaine scolaire et en fonction des places disponibles. Annulation possible uniquement sur présentation d'un justificatif valable sous 48h (certificat médical ou document officiel justifiant le motif de l'absence). Dans le cas contraire, l'absence sera facturée (les absences pour convenances personnelles seront facturées).

Cette démarche est à effectuer via l'espace famille, dans l'onglet "**signaler une absence**" et y joindre le justificatif d'absence.

(Pour toutes annulations effectuées hors délais, veuillez effectuer la demande d'annulation via l'espace famille dans l'onglet "**signaler une absence**" et y joindre le justificatif d'absence.)

Pour les vacances, les réservations sont à effectuer en fonction des dates disponibles sur l'espace famille dans "**infos pratiques**" "**Quand réserver**".

Aucune réservation ne sera prise en compte le mercredi pour le jour même.

## Horaires du secrétariat de la Maison des jeunes

### En période scolaire :

- > du mardi au vendredi : 9h > 12h / 14h > 17h30
- > le samedi : 9h > 12h

### En période de vacances :

- > le lundi : 14h > 17h30
- > du mardi au vendredi : 9h > 12h / 14h > 17h30
- > le samedi : fermé

La Maison des jeunes est située au 62 rue de Brest.

## Tarifcation

Une tarification selon le quotient familial est mise en place. Pour plus d'information, consultez les tarifs sur l'espace famille dans "**infos pratiques**" "**tarification**".

## Horaires

Les 4 accueils de loisirs fonctionnent de la même manière :

- > 7h30 - 9h30 : arrivée des enfants
- > 9h30 - 11h30 : activités
- > 11h30 - 12h : arrivée ou départ des enfants / temps calme
- > 12h - 13h30 : déjeuner à la cantine de l'école Jacques Prévert
- > 13h30 - 14h : arrivée et départ des enfants / temps calme
- > 14h - 17h : activités (ou sieste pour les 2-4 ans) et goûter

> 17h - 19h : départ des enfants

## Programmes

Les programmes des mercredis et des vacances scolaires sont disponibles sur l'espace famille dans "**Accueil des enfants**" "**programmes ALSH mercredis**" ou "**programmes ALSH Vacances**".